



Paris, le 20 mars 2015

Monsieur Bernard Cazeneuve
Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau
75 008 PARIS Cedex

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, **le jeudi 9 avril 2015**, les organisations syndicales CGT, FA FP, FO, FSU et Union syndicale Solidaires, appellent à dénoncer les politiques d'austérité initiées par le gouvernement Fillon et poursuivies par les différents gouvernements Ayrault et Valls. Ces politiques imposent un lourd sacrifice aussi bien aux fonctionnaires et agents publics qu'à la très grande majorité de la population, principalement à celles et ceux situés sous la barre du salaire médian.

La pauvreté et la précarité sont devenues un fléau entraînant une montée du rejet de l'autre. Autant de phénomènes dont vous portez la responsabilité commune avec les précédents gouvernements. Les agents de votre ministère doivent donc faire face à toutes formes d'incivilités, de sentiments d'insécurité avec pour conséquence de voir nombre d'entre eux transformés en victimes de ces politiques infamantes.

CGT, FSU et SUD du ministère de l'intérieur ont à cœur de défendre l'idéal d'un modèle issu notamment du programme du conseil national de la Résistance, qui avait trouvé sa traduction consensuelle dans les préambules des Constitutions des IV^{ème} et V^{ème} Républiques, visant à satisfaire les aspirations au bonheur, au progrès social et à la liberté de tout un peuple. Aspirations que, manifestement, votre gouvernement ne sait pas entendre. NON.

A l'occasion des mobilisations qui auront lieu ce jour-là, des agents pourraient décider de cesser le travail. En conséquence, nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du 9 avril 2015, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

... / ...

Mais, afin de préserver le dialogue social indispensable à l'exercice démocratique, les différents représentants des trois organisations syndicales signataires de ce préavis se tiennent à votre disposition pour échanger sur nos revendications et qui sait, lever ce préavis si vous satisfaisiez nos demandes :

- Augmentation de nos rémunérations qui passe entre autres, et dans l'immédiat, par le dégel du point d'indice ;
- Moratoire sur l'application du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au ministère de l'intérieur ;
- Arrêt des mesures d'individualisation des primes avec une répartition égalitaire entre tous les personnels ;
- Arrêt des recrutements de vacataires et sans concours au profit notamment de ceux par concours des catégories C et B afin de permettre aux administrations de répondre aux besoins de services publics réels ;
- Arrêt de la réduction des effectifs dans tous les corps administratifs, techniques, SIC et actifs du ministère de l'intérieur ;
- Titularisation des personnels non-titulaires ;
- Arrêt de toutes les formes de politiques de vases communicants transférant des moyens financiers et des effectifs des préfectures ainsi que les services supports vers les services actifs de la police et de gendarmerie ;
- Moratoire sur la vidange des sous-préfectures de leurs préfectures et recrutements pour pallier aux missions qui s'imposent au plus près des territoires, avec un retour des contrôles de légalité dans les sous-préfectures ;
- Retour des compétences budgétaires pour les préfets de département afin que les instances de concertation locale reprennent leurs pleines et entières compétences et que les arbitrages budgétaires se fassent au niveau du département et non de la région ;
- Révision du règlement intérieur des préfectures, SGAMI et toutes autres instances du ministère afin de l'accorder avec celui des directions départementales interministérielles;
- Prise en compte d'une véritable politique sociale envers l'ensemble des fonctionnaires dont les conditions de travail se dégradent constamment.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels administratifs, techniques et spécialisés du ministère de l'intérieur et des juridictions administratives.

CGT, la FSU et SUD du ministère de l'intérieur vous est gré, Monsieur le Ministre, l'expression de leurs regrets.

Pour la CGT-USPATMI
Le secrétaire général



David LECOCQ

Pour la FSU INTERIEUR
Le secrétaire général



Philippe VOLLOT

Pour SUD-INTERIEUR
Le secrétaire général



Philippe GAUDRON